TERRITOIRE
VALLÉE DE L'HÉRAULT

LE MAGAZINE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DE L'HÉRAULT
n° 3
Été 2019

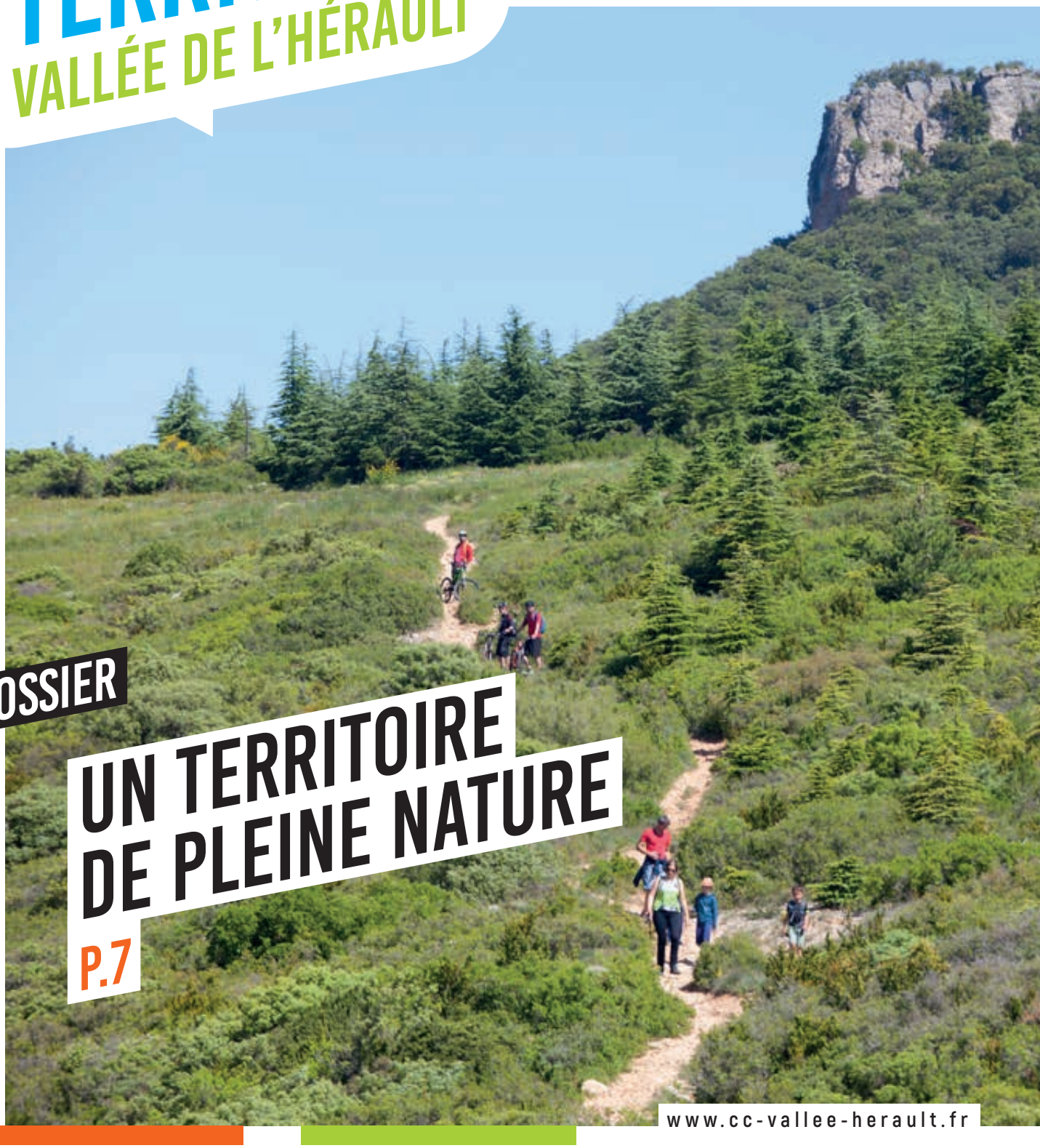

DOSSIER

UN TERRITOIRE DE PLEINE NATURE

P.7

www.cc-vallee-herault.fr

L'EXEMPLAIRE CRÈCHE DE MONTARNAUD
P. 18-19

DE L'INTERMODALITÉ À L'ÉCOMOBILITÉ
P. 22-23

VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TERRITOIRE
VALLÉE DE L'HÉRAULT

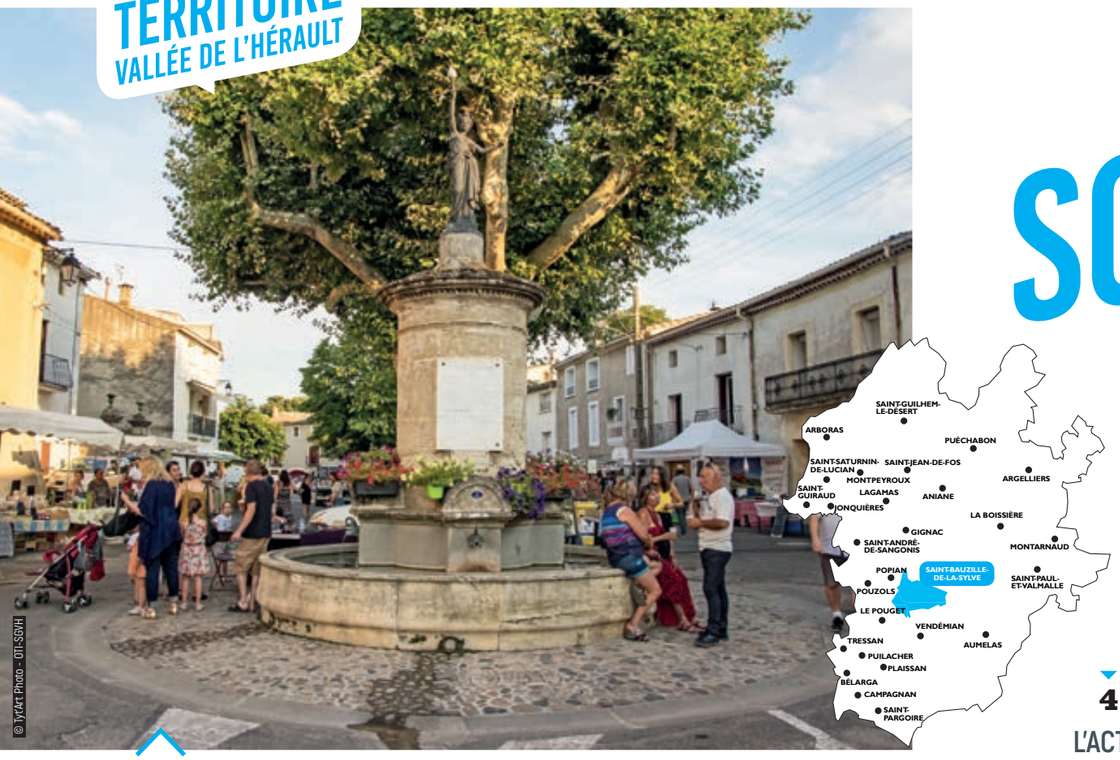

© LyrArt Photo - OTI-SDVH

Le marché Place au Terroir investira à nouveau les ruelles Saint-Bauzille-de-la-Sylve le 30 juillet (p.4).

ÉDITO

Louis Villaret
Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

TOUT LE MONDE DEHORS !

Ce numéro de Territoire nous invite à profiter de l'été pour sortir de nos maisons et pratiquer toutes sortes d'activités en pleine nature.

De nombreuses recherches scientifiques, françaises et étrangères, ont mis en évidence les effets positifs de l'activité extérieure sur notre santé psychique et physique.

Les balades prolongées en nature sont l'occasion d'une pratique sportive, mais pas seulement ! Elles stimulent le cerveau et en particulier notre créativité. Elles permettent de se déconnecter des technologies, de se ressourcer et de retrouver le contact avec la nature qui diminue le stress.

C'est le moment de marcher, courir, prendre son vélo ou son canoë, escalader, nager, respirer, prendre le temps, découvrir, pêcher, pique-niquer, ou se construire une cabane dans les arbres, pour laisser la nature s'emparer de nous.

Le territoire de la vallée de l'Hérault offre toutes les occasions pour cela. Alors, partez à la découverte de notre Grand Site de France et de nos paysages remarquables...

SOMMAIRE

4
L'ACTU
Les nouvelles du territoire

7
DOSSIER
UN TERRITOIRE DE PLEINE NATURE !

© V. Bedos - CCVH

12
PORTRAITS
Rubrique spéciale Concours des vins

© L. Piccolillo - CCVH

14
VIVRE À
Montpeyroux

© R. Masséglia - CCVH

16
EN ACTION
Les services et les projets

25
ACTEURS
Les initiatives sur le territoire

© V. Bartoli - CCVH

28
AQUÌ
La page Occitane de votre mag

© G. Combres

29
D COMME DURABLE
Les bons gestes pour une vallée durable

© V. Bartoli - CCVH

31
EN PRATIQUE
Contacts, services, horaires...

TERRITOIRE n°3 - Été 2019
Édité par Communauté de communes Vallée de l'Hérault, 2 parc d'activités de Camalcé BP15 - 34150 GIGNAC. Tél. : 04 67 57 04 50
contact@cc-vallee-herault.fr - www.cc-vallee-herault.fr.
Directeur de la publication : Louis Villaret, Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - **Comité de rédaction :** commission communication et agents de la communauté - **Rédaction en chef :** Gilles Cohen - **Rédaction et mise en page :** Pauline Bousquet, avec la contribution de Matthieu Vautier & Calandreta La Garriga à Gignac.
Conception maquette : Sedicom - **Couverture :** be-drone - CCVH - **Impression :** Imprimerie Maraval, St-Pons-de-Thomières.
Dépot légal : juillet 2019. ISSN : 2649-5333.
Territoire est imprimé sur papier issu de fôrets gérées durablement, par un fabricant labellisé :

FACEBOOK
+3 915 personnes aiment ça
SUIVEZ-NOUS
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

CADRE DE VIE

Visite de Carole Delga en vallée de l'Hérault

Le 13 juin, la présidente de la Région s'est rendue à Gignac pour la **pose de la première pierre du futur lycée** de la vallée de l'Hérault *(photo)*, baptisé Lycée Simone Veil, ainsi que pour procéder à la signature du **contrat bourg-centre** de Gignac.

Carole Delga a profité de sa visite pour participer, avec les élus de la communauté de communes, à une réunion de travail autour des projets de **pôle d'échanges multimodal** *(infos p.22)* et de **réhabilitation de l'ancienne abbaye d'Aniane**.

© L. Boutonnet – Région Occitanie

CULTURE

Voyager pour apprendre avec les potiers

La communauté de communes coordonne, pour la septième fois, l'accueil d'un étudiant étranger dans le cadre du programme "*Voyager pour apprendre les métiers d'art*" initié par l'Unesco et l'Académie Internationale de la Céramique. Cette année, c'est la péruvienne **Maria Elena Papuico Navarro** qui est accueillie **du 23 avril au 22 août** par les potiers de Saint-Jean-de-Fos et l'équipe d'Argileum. En provenance de la faculté des arts et du design de Lima, elle travaille principalement autour de la **problématique de l'union du couple, des relations et de la sexualité féminine**. Une exposition lui sera consacrée à Argileum **de la fin du mois de juillet au 11 août**.

© T. Soligrac - OT-SGVH

MUSIQUE

Réseauter en musique !

C'est nouveau : **l'École de musique intercommunale a désormais sa page Facebook** !

Actualités de l'établissement, coulisses des événements, informations pratiques, agenda… le réseau social permet au personnel enseignant et administratif d'**échanger de manière interactive avec les élèves et leurs parents**.

Depuis le mois d'avril, le nombre d'abonnés ne cesse d'augmenter pour passer à **180 personnes** qui suivent la page à la fin du mois de juin. Connectez-vous !

+ D'INFOS *www.facebook.com/emivalleedelherault*

TERROIR

Place au Terroir fête ses 10 ans !

Place au Terroir permet d'**apprécier les soirées estivales aux côtés des producteurs et artisans** des villages de la vallée de l'Hérault. L'occasion de se rencontrer, partager une table, se divertir et savourer l'art de vivre héraultais dans une ambiance familiale et authentique.

Pour les 10 ans du dispositif, l'Office de Tourisme accueille **une nouvelle commune. Saint-André-de-Sangonis a lancé la saison 2019** le 2 juillet, suivie de Bélarga le 4 juillet.

Place désormais à Gignac (25 juillet), Saint-Bauzille-de-la-Sylve (30 juillet), Le Pouget (1er août), Plaissan (6 août), Jonquières (13 août), Tressan (20 août) et Vendémian (22 août). Pouzols clôturera la saison le 28 septembre. **À vos agendas !**

CYCLISME

Gignac, grand départ de la Route d'Occitanie

Quelle fierté pour la vallée de l'Hérault qui vient d'accueillir le **grand départ de la Route d'Occitanie**, dernière grande course cycliste régionale avant le Tour de France ! C'est à Gignac que **18 équipes professionnelles et 121 coureurs** se sont lancés le 20 juin dernier, avec le soutien de la communauté de communes, profitant ensuite des remarquables paysages qu'offrent Aniane, le pont du Diable, Saint-Jean-de-Fos, Montpeyroux et Arboras.

© B. Piquart - OT-SGVH

© M. Azais – CCVH

ENFANCE

Mieux accueillir les enfants porteurs de handicap

17 animateurs et directeurs d'accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) du territoire se sont réunis à Gignac au mois de juin pour **une session de formation** animée par l'association d'intérêt général Halte-Pouce. Organisée par l'intercommunalité qui a pris en charge le coût pédagogique, elle avait pour vocation d'accompagner les professionnels dans **l'amélioration de la qualité d'accueil des enfants en situation de handicap** et de leurs familles.

© L. Dormenger – Saint-Pargoire

ALIMENTATION

Il n'y a pas d'âge pour mieux se nourrir !

Le 4 avril a eu lieu **la première commission menus** de la communauté de communes. Pédiatre, diététicienne, vice-président en charge de la petite enfance, coordinatrice du service petite enfance, directrices des crèches d'Aniane, Gignac, Montarnaud et Montpeyroux, traiteur et parents volontaires vont désormais se réunir une fois par trimestre. Objectifs ? **Échanger en toute transparence** sur la composition des menus servis dans les multi-accueils pour permettre aux enfants de déguster des **produits frais, locaux et de saison**.

© B. Tranchant - CCVH

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Saint-Pargoire mise sur le soleil

30 500 modules photovoltaïques pour 5 000 habitants alimentés, c'est ce qu'offre la centrale solaire inaugurée à Saint-Pargoire le 23 mai. Pour Agnès Constant, maire de la commune, "*ce parc fait partie des projets structurants pour le territoire et engage l'avenir*". En phase avec la dynamique énergétique locale, il a bénéficié d'un **financement participatif**, et est implanté sur des terres de garrigue jusqu'ici inutilisées, où **l'ensoleillement garantit un rendement optimal**.

L'ACTU

TOURISME

À chaque saison son parfum !

L'Office de Tourisme Intercommunal vient d'achever, avec l'artisan parfumeur de Saint-Guilhem-le-Désert, Nicholas Jennings, et les artisans potiers de Saint-Jean-de-Fos, la création d'un quatrième **parfum d'ambiance "Arauris"**. Après le printemps, l'été et l'automne, *Arauris, l'hiver*, toujours d'origine 100 % naturelle, propose un **nouvel assemblage subtil** mêlant note de miel, bouquet de bruyère, pin, cyprès, chêne et genévrier.

La **déclinaison en quatre saisons de la signature olfactive de la vallée de l'Hérault est désormais complète** et les coffrets sont à retrouver dans les **boutiques d'Argileum** à Saint-Jean-de-Fos et de la **Maison du Grand Site de France** au pont du Diable à Aniane.

SANTÉ

Une journée de prévention

Mercredi 10 juillet, de 14h à 18h, l'intercommunalité organise sur le parc d'activités de **Camalcé à Gignac** une demi-journée autour de la santé. Animations, conférences, sensibilisation par différents organismes de santé, seront suivies de la **présentation du futur pôle santé** qui s'installera à Gignac en 2021. La journée se conclura par la **signature officielle de la convention** entre Languedoc Mutualité, FDI Habitat et la communauté de communes.

CULTURE

Une nouvelle vitrine en ligne pour Argileum

Argileum, la maison de la poterie à Saint-Jean-de-Fos, a lancé en mai son nouveau site internet. **Moderne et épuré**, il est aussi **responsive** (s'adapte à toutes les tailles d'écrans) et structuré pour accéder à l'information en un clic.

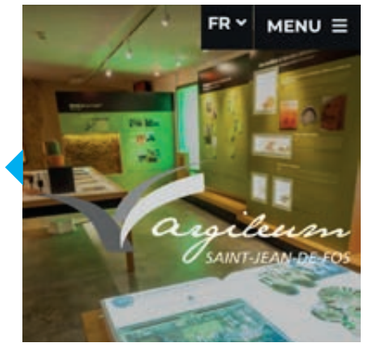

D'INFOS www.argileum.fr

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Cœur d'Hérault, territoire de rando !

Pour connaitre l'ensemble des **itinéraires de randonnée pédestre et des circuits cyclo, mais aussi VTT (et c'est nouveau !)** du **cœur d'Hérault**, deux dépliants viennent d'être édités par le Pays Cœur d'Hérault, en partenariat avec les trois Offices de tourisme de la destination. Cartes, durée, difficulté, temps de parcours, toute l'information pour **organiser une sortie nature en toute tranquillité** est à retrouver dans les Offices de tourisme ou à télécharger en ligne.

D'INFOS www.languedoc-coeur-herault.fr

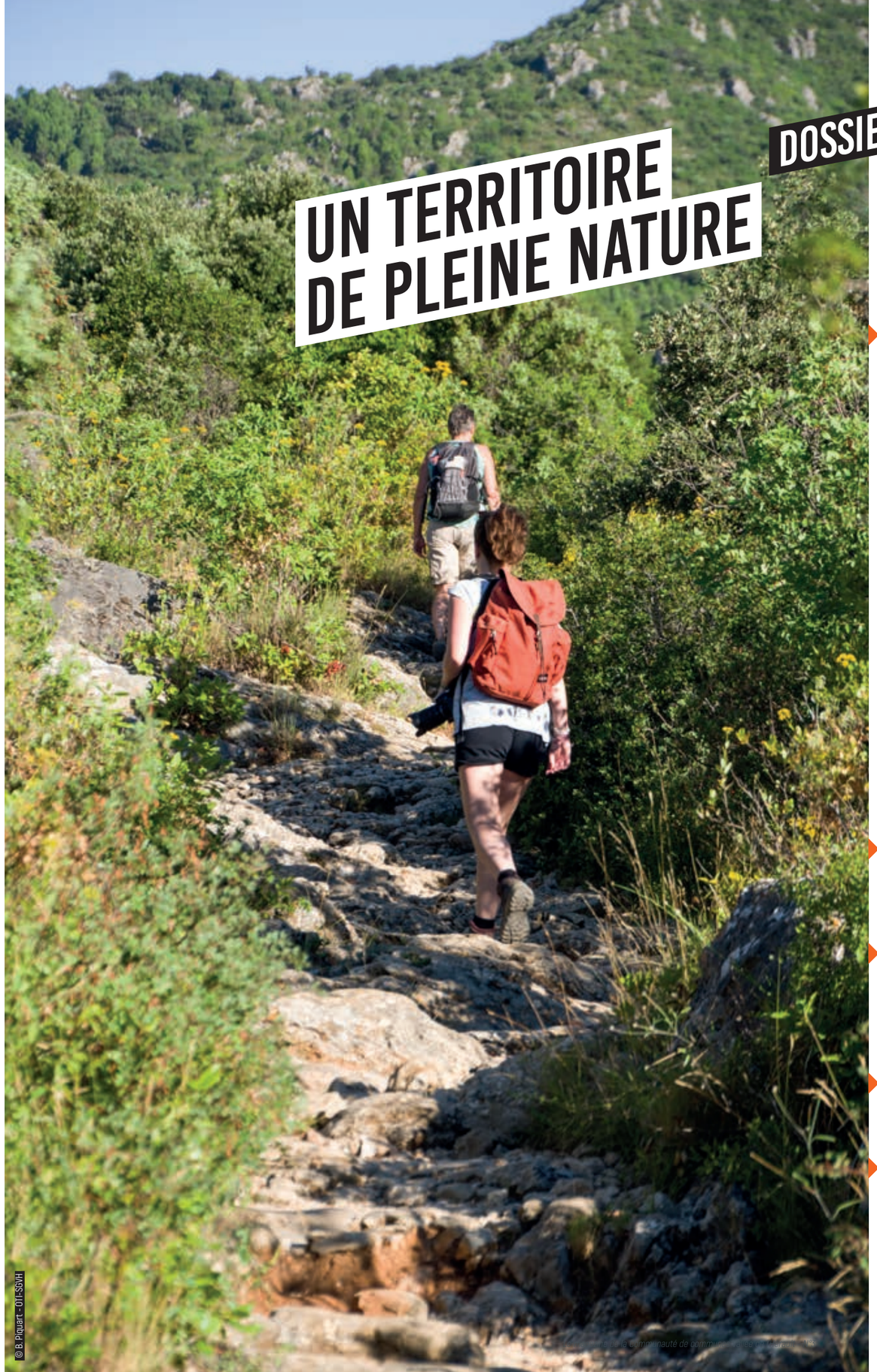

© B. Piquart - OTI-SGVH

UN TERRITOIRE DE PLEINE NATURE

DOSSIER

Randonnée pédestre, VTT, escalade, équitation, loisirs nautiques… tout est possible en vallée de l'Hérault ! Touristes et habitants du territoire affectionnent cette destination pour ses paysages remarquables et diversifiés qui invitent à la pratique d'activités de pleine nature.

VTT : 10 circuits et 125 km balisés et entretenus sur 10 communes

Randonnée pédestre : 8 itinéraires et 90 km balisés et entretenus sur 15 communes

Escalade : 70 voies au site du Joncas à Montpeyroux

Fleuve Hérault : colonne vertébrale du territoire

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault développe et structure son offre d'activités de pleine nature à travers un schéma qui prend en compte les enjeux économiques, humains et environnementaux du territoire. Objectifs ? Réguler les pratiques pour éviter la surfréquentation d'espaces fragiles, protéger les zones naturelles et éviter les conflits d'usage tout en améliorant la qualité d'accueil des visiteurs.

UN SCHÉMA POUR QUALIFIER L'OFFRE

La vallée de l'Hérault séduit les pratiquants d'activités de pleine nature, avec d'une part ses montagnes méditerranéennes et leur dénivelé, d'autre part sa plaine de vignes et collines, et enfin, le causse d'Aumelas et les massifs boisés d'Argelliers et Montarnaud.

En 2004, l'intercommunalité lançait l'étude pour la **création du premier schéma de gestion des activités de pleine nature** sur le périmètre du Grand Site de France, validé en 2005. L'offre d'activités de pleine nature étant peu structurée, il était nécessaire d'**organiser les différentes activités** afin de réguler la fréquentation sur les communes portes de Saint-Guilhem-le-Désert qui subissaient une importante fréquentation.

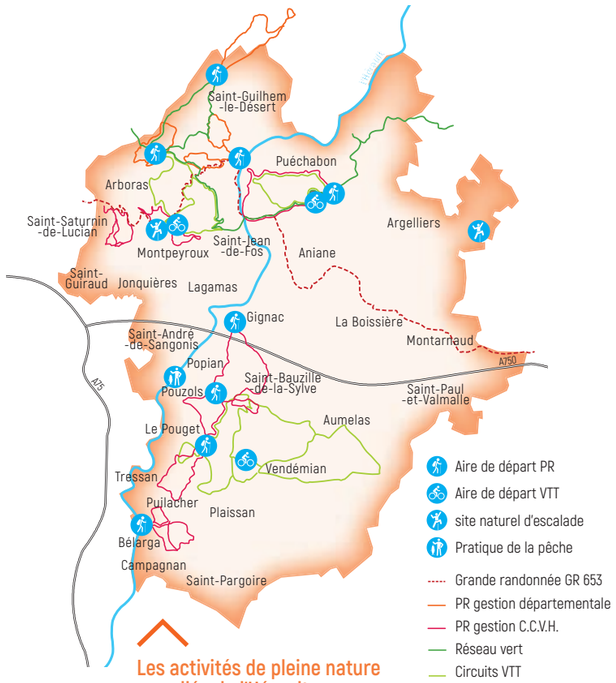

Les activités de pleine nature en vallée de l'Hérault

© be-drone - CCVH

La communauté de communes, **pionnière dans l'Hérault**, a recruté dès 2007 un chargé de mission activités de pleine nature pour développer ce secteur et valoriser les espaces naturels. Ce fut le **point de départ du maillage de l'ensemble du territoire** en activités de pleine nature, avec l'appui de la locomotive du Grand Site de France. En lien avec les communes, de nouveaux sites à fort potentiel ont été repérés et aménagés pour aboutir, aujourd'hui, à **65 % de communes équipées** en termes de randonnée pédestre.

En 2017, le bilan du premier schéma a été dressé. Développement des équipements, structuration et sécurisation des sites, maîtrise et qualification de l'offre, mise en tourisme des activités en lien avec l'Office de tourisme intercommunal… Le bilan a aussi démontré une dynamisation de l'offre qui a généré **une impulsion supplémentaire sur l'économie touristique**, avec l'implication des socio-professionnels, loueurs de canoës, guides de canyoning et autres acteurs des activités de pleine nature.

L'INTERCO POURSUIT SON ACTION

Le nouveau schéma de gestion et de développement des activités de pleine nature 2019-2024 a été validé au mois de mai. **Trois axes prioritaires** ont été définis :

▶ Équipement et entretien de sites

Le travail amorcé va se poursuivre pour les différentes activités comme la randonnée pédestre, l'escalade et le VTT, avec la création et l'aménagement de parcours pour un maillage toujours plus complet du territoire. Il s'agit de structurer l'offre de sites équipés pour faire venir les visiteurs et **favoriser l'immersion en nature**.

Le travail d'entretien et de balisage va également se poursuivre pour **maintenir un niveau de qualité sur l'ensemble des parcours** et valoriser les paysages de la vallée de l'Hérault. Le travail est coordonné par l'intercommunalité avec le soutien de prestataires externes et d'associations locales, en vue d'assurer une présence régulière sur les itinéraires.

© T. Barral - CCVH

RANDONNER À BÉLARGA…

Inauguré en 2017, le sentier de randonnée pédestre "De Rouviège à Dardaillon", véritable circuit d'interprétation, relie les communes de Bélarga, Campagnan et Saint-Pargoire. Étude, outils de valorisation patrimoniale, signalisation en braille, messages audio et aménagements spécifiques ont fait de ce sentier un parcours d'aide à la pratique autonome pour les personnes malvoyantes accompagnées.

Le parcours audioguidé a été mis en ligne sur izi.travel où il est possible de retrouver tous les éléments de patrimoine du sentier (moulin, château…), des informations pour se repérer, ou encore des explications sur le fleuve Hérault, la ripisylve, la géologie et la viticulture, etc.

▶ Soutien aux événements sportifs

En parallèle de l'équipement des parcours, la communauté de communes soutient les manifestations de grande notoriété comme, cette année, **la Route d'Occitanie** dont Gignac vient d'accueillir le grand départ *(cf. actu p.5)*, sans toutefois écarter les manifestations portées par les associations locales qui dynamisent le bassin de vie.

INTERVIEW

Agnès Constant, vice-présidente chargée de l'environnement et des déchets

Quelle est l'utilité du schéma de gestion et de développement des activités de pleine nature ?

L'intérêt de ce schéma c'est de mettre en avant les enjeux principaux nécessaires au développement des activités de pleine nature qui **participent au développement local**, à l'animation du territoire, à l'amélioration des activités au bénéfice des usagers, des partenaires et des professionnels, et à la création d'emplois **dans un cadre durable et sécurisé**.

Comment la pratique de ce type d'activité s'est développée en vallée de l'Hérault ?

Au départ, l'idée était d'orienter les visiteurs du Grand Site de France vers des activités de pleine nature pour en réguler la fréquentation. Petit à petit, nous avons recensé de nouveaux besoins et avons élaboré une stratégie visant à proposer **une offre en loisirs** de pleine nature **et des retombées économiques équitables sur l'ensemble du territoire**.

« Notre priorité est toujours de concilier la pratique et le respect du milieu naturel »

Comment l'intercommunalité assure-t-elle la protection de la biodiversité tout en développant l'offre de loisirs de plein air ?

Les services intercommunaux activités de pleine nature, Grand Site de France et Natura 2000 travaillent conjointement et associent lorsque nécessaire les **associations locales de protection de l'environnement** et les services de l'État. De plus, les activités de pleine nature, à travers la découverte d'un patrimoine naturel exceptionnel et à l'aide de **campagnes de sensibilisation**, participent à l'éducation à l'environnement des usagers.

Au total, pas moins de **18 000 personnes ont participé aux événements sportifs** soutenus par l'intercommunalité en 10 ans.

Dans le cadre de son projet de territoire "Vallée 3D", la Vallée de l'Hérault accompagne **en priorité les organisateurs d'éco-manifestations** qui font preuve d'une gestion durable (limitation des déchets, balisage réutilisable, achats locaux, etc.).

Focus sur 2 événements soutenus

Chaque année, la communauté de communes accueille, soutient et participe à l'organisation de nombreuses manifestations comme :

▶ **Les drailhes du Diable** qui proposent 6 parcours à quelque 1100 vététistes amateurs et confirmés. La Vallée de l'Hérault accompagne La Roue Libre Gignacoise avec la mise à disposition du site du pont du Diable, de matériel et d'agents, une subvention de 5000 €, ainsi qu'un soutien en matière de communication.

▶ **L'Héraultaise Roger Pingeon** : la manifestation rassemble environ 1000 cyclosportifs à chaque édition, avec le soutien de 120 bénévoles et de l'intercommunalité qui lui attribue une subvention annuelle (8 000 € en 2019) et contribue à la coordination générale de l'événement.

▶ Travail partenarial

L'intercommunalité impulse avec les associations locales **une véritable dynamique sur le territoire**, au travers d'événements sportifs ou pour l'entretien de parcours. Mais elle travaille aussi en lien avec de nombreux partenaires comme le Département, pilote à l'échelle de l'Hérault, Hérault sport, Hérault tourisme, les comités départementaux sportifs, ainsi qu'avec les acteurs socio-professionnels du secteur. Ce fonctionnement lui permet d'avoir **une vision globale du déploiement des activités de pleine nature** sur le territoire et ses environs.

© J. Solignac - OTI SGVH

L'intercommunalité renouvelle également chaque année son partenariat avec l'institut médico-éducatif L'Ensoleillade pour l'organisation de chantiers en espaces naturels avec des jeunes en situation de handicap.

UN TERRITOIRE GRAND SITE DE FRANCE

Sur 20 788 hectares, le Grand Site de France Gorges de l'Hérault est composé de 10 communes qui bordent le fleuve. Le label est attribué aux **sites classés, aux paysages remarquables et de grande notoriété gérés de façon durable**. C'est le cas du site des gorges de l'Hérault qui a vu son label renouvelé en janvier 2018.

Ainsi, le schéma de gestion des activités de pleine nature fait écho aux **objectifs de développement durable et de gestion de la fréquentation** du Grand Site de France : réguler les activités et la fréquentation, éviter les conflits d'usage et l'impact sur les espaces naturels.

L'activité de pleine nature, c'est non seulement l'occasion de faire du sport, mais aussi de découvrir un site, son histoire, de prendre le temps d'admirer des points de vue, des paysages remarquables à travers la pratique de la randonnée ou d'activités nautiques. Ces dernières représentent **250 000 usagers par an** sur le périmètre du Grand Site de France, de Ganges à Gignac, répartis équitablement entre baignade et pratique sportive. Il s'agit d'une véritable composante économique de la vallée de l'Hérault avec 6 millions d'euros de retombées globales pour le territoire en 2017.

LOISIRS NAUTIQUES : CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Véritable composante économique, l'activité de loisirs nautiques fait l'objet d'une campagne de sensibilisation menée par l'intercommunalité. Depuis 2018, elle organise avec les socio-professionnels (loueurs de canoës, guides de canyoning ou tubing, etc.) des ateliers de formation et de sensibilisation et met à leur disposition des supports de communication destinés à la clientèle.

La communauté de communes travaille main dans la main avec les socio-professionnels afin qu'ils deviennent de véritables **ambassadeurs du Grand Site de France**, notamment en participant à l'élaboration du schéma de gestion de la baignade et des loisirs nautiques qui va entre autres se traduire par une charte architecturale et paysagère et une charte de bonnes pratiques.

UNE APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

Le développement des activités de pleine nature **intègre les enjeux environnementaux** à deux niveaux : en amont de la réalisation des projets par le biais d'une évaluation des incidences (obligatoire sur le périmètre des sites Natura 2000) qui permet de concevoir des projets adaptés aux objectifs de préservation de la biodiversité ; ainsi qu'au niveau opérationnel, en sensibilisant les pratiquants au respect des milieux naturels.

▶ L'exemple d'un site d'escalade

Situé sur la commune de Montpeyroux, le site du Joncas est géré pour le compte de la communauté de communes par l'association Par-ci Par-là qui développe la pratique de l'escalade en cœur d'Hérault.

Sa particularité ? Il se trouve sur le site Natura 2000 "Hautes garrigues du montpelliérais" où la présence du hibou grand-duc a été avérée. Avant d'être aménagé, le site du Joncas a fait l'objet d'**une évaluation des incidences**. En évitant le secteur de nidification du rapace, le site du Joncas a pu être équipé par l'association en 2011 de 70 voies de différents niveaux de difficultés allant de l'initiation à la pratique de haut niveau. L'association Par-ci Par-là veille depuis à la sécurité et au respect du site qui est aujourd'hui fréquenté par de nombreux pratiquants dont les membres du club "Bartas" qui s'est formé à Montpeyroux, ou encore par des sapeurs-pompiers en entrainement.

© L. Barral - CCVH

À proximité du site du Joncas, se trouve la combe du Rouvignous. Identifiée pour son potentiel en termes d'escalade, elle a également fait l'objet d'une évaluation des incidences. Les falaises sauvages constituent **un milieu tant limité que nécessaire à l'installation de certains rapaces** sur le territoire. Aussi, suite à des échanges avec les associations locales de protection de l'environnement, le projet est mis en suspens.

▶ Les bons comportements en milieu naturel

Alors qu'un incendie sur deux est dû à l'imprudence, **nous avons tous un rôle à joue**r pour protéger l'environnement et la vie qui s'y développe. Chaleur, sécheresse et vents puissants sont les trois facteurs de départs de feux rapides qui se déplacent plus vite qu'un randonneur. À tout un chacun d'**adapter son comportement face au risque** : ne pas jeter son mégot dans la nature, assurer un débroussaillage réglementaire, ne pas brûler ses végétaux ni faire de feu de camp, de barbecue, ou fumer à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres de zones boisées… et surtout, **alerter les secours en cas de départ de feu en composant le 18 ou le 112**.

Le feu n'est pas le seul risque pour les espaces naturels et la biodiversité qui s'y niche. Aussi, il est nécessaire d'adopter les bons gestes pour **laisser la nature intacte après son passage** en emportant ses déchets avec soi ou en ne prélevant pas les fleurs et autres végétaux.

D'INFOS **Retrouvez les topoguides et rando-fiches en téléchargement libre sur** *www.saintguilhem-valleeherault.fr*

TÉMOIGNAGE

Sylvain Martin, moniteur d'escalade, membre de l'association Par-ci Par-là

Au sein de l'association, j'interviens depuis 2006 comme moniteur d'escalade et sur des projets d'aménagement de nouveaux sites d'escalade. Nous travaillons régulièrement avec l'intercommunalité avec qui nous avons découvert le site du Joncas en 2007 qui était déjà fréquenté. Qualité du rocher, disposition des parois et beauté du paysage, il présentait un véritable potentiel pour la pratique de l'escalade. C'est pourquoi nous avons élaboré conjointement le projet d'équipement du Joncas et lancé le chantier en 2010. Depuis 2011, l'association en assure l'entretien annuel afin que grimpeurs du cœur d'Hérault, de toute la France et d'ailleurs s'y retrouvent en toute sécurité.

© Studio LM

Rubrique spéciale
CONCOURS DES VINS

1. UN VIN BLANC D'EXCEPTION

Au pied du village de Saint-Pargoire, le Château Haut-Blanville représente le travail d'une seconde vie pour Béatrice et Bernard Novillet. Un labeur couronné par le grand prix du Concours des vins de la Vallée de l'Hérault, pour leur "Jardin d'Eden" au nez délicat et complexe s'ouvrant sur des arômes de genêt, de fleur de tilleul et de vanille poudrée pour laisser la place à des notes d'abricot mûr et d'agrumes.

Comment est né le Château Haut-Blanville ?

Bernard Novillet : De notre passion pour le vin. À l'époque je travaillais dans la finance et Béatrice était professeur d'histoire. Tous deux vivions à Paris. Amoureux de Pézenas, nous avons décidé de réaliser notre rêve en Languedoc en achetant nos premières vignes en 1997. 15 hectares, sans chai. Trois mois plus tard, nous achetions le chai de Rieutort et les 30 hectares de vignes qui l'entouraient.

Quand avez-vous produit vos premiers vins ?

B. N. : En 1998, avec Béatrice en charge du domaine, un directeur technique et trois employés. Depuis, nous n'avons cessé d'apprendre et de nous développer. Aujourd'hui, le Château Haut-Blanville, ce sont 16 employés qui produisent 700 000 bouteilles (rouge, rosé, blanc) par an, grâce aux 100 hectares que nous cultivons et à notre activité de négoce.

Comment produit-on un millésime comme le Jardin d'Eden ?

B. N. : Grâce au temps. La vinification parcellaire est un travail difficile à gérer, de la vigne à la bouteille, que nous nous appliquons à réaliser sur 40 hectares et qui permet d'exprimer la grande diversité de nos terroirs.

D'INFOS www.blanville.com

2. UN ROSÉ DEUX FOIS GRAND PRIX !

Le rosé Le Bohémien confirme ses atouts et reçoit, pour la deuxième année consécutive, le grand prix du concours. La cuvée 2018 a été récompensée pour sa bouche fraîche et gourmande, son nez flatteur et expressif aux notes de pamplemousse, de pêche et de melon agrémentées de petits grains de fruits de la passion. Le directeur de la cave Les Trois Grappes réagit.

Quelles sont vos impressions ?

Bastien Thibult : C'est une satisfaction de voir que notre production est appréciée à nouveau. Le fait d'être récompensé pour la deuxième année prouve notre régularité et notre remise en question perpétuelle. En effet, nous sommes chaque année à la recherche de nouvelles méthodes de culture pour nos coopérateurs, de vinification pour notre chai et nous cherchons à évoluer avec les goûts du consommateur.

Comment expliquez-vous cette constance dans la qualité de vos vins ?

B. T. : La constance est due, premièrement, à des viticulteurs engagés, qui suivent les conseils de la cave pour pouvoir produire des vins adaptés aux marchés. Ensuite, un outil de production qui a évolué avec les différentes demandes du marché d'années en années. Et enfin, une équipe soudée qui a su "faire cohésion" face à la période difficile que nous avons traversée.

Quelle différence faites-vous avec la cuvée 2017 du Bohémien qui avait aussi gagné le grand prix l'an dernier ?

B. T. : Cette cuvée 2018 est dans le prolongement de 2017, les assemblages et méthodes de vinification sont quasiment les mêmes, avec bien sûr une petite différence due au millésime (ce qui fait partie des charmes de notre métier).

D'INFOS *www.igp-vicomtedaumelas.com*
Retrouvez le portrait des Trois Grappes de l'édition 2018 dans le magazine Alentours n°43 sur *www.cc-vallee-herault.fr / Kiosque*

De g. à d. : Thierry Guichard, Jean-Luc Salasc (président), Sébastien Clavel, Bastien Thibult (directeur), Alain et Thierry Lafon, Laurent Bautista.

3. UN DOMAINE HISTORIQUE POUR UN VIN UNIQUE

Perché à flanc de collines, le vignoble du Château Bas d'Aumelas est le terrain de jeu de Geoffroy et Jean-Philippe d'Albenas. 17 hectares au cœur desquels tous deux s'appliquent à créer des vins uniques. Un travail récompensé par le grand prix (rouge), du concours des vins de la Vallée de l'Hérault, pour leur "Château Bas" à la robe intense et aux notes balsamiques, mentholées et de petits fruits noirs.

C'est en 2002 que les frères d'Albenas se lancent dans l'activité viticole. Âgés de 24 et 30 ans, ils décident de reprendre le domaine du Château Bas, dans la famille depuis 1595, soit 12 générations. Un domaine entouré de terres sur lesquelles on pratiquait la viticulture jusqu'en 1970, lorsque le grand-père de Geoffroy et Jean-Philippe décida d'arracher toutes les vignes.

Bercés dans la culture viticole depuis l'enfance, les frères d'Albenas souhaitent reprendre le flambeau, en bousculant les traditions. Fini l'entretien brutal de la vigne, place à un travail respectueux de l'environnement. Dès 2003, ils replantent un hectare en agriculture bio. Pas de pesticide, pas d'ajout de levures, vin sans filtration, "*depuis le départ, notre but est de sortir le plus beau jus naturel*", se targue Geoffroy.

Aujourd'hui, son frère et lui gèrent 17 hectares en agriculture bio et produisent 100 000 bouteilles chaque année. Une production limitée mais d'une grande qualité. Pour Geoffroy, "*c'est la condition unique pour offrir un vin d'exception*".

D'INFOS *www.chateaubasaumelas.fr*

© Studio LM

© Studio LM

61 MÉDAILLES !

Les **143 jurés** de l'édition 2019 du Concours des vins de la Vallée de l'Hérault ont remis **61 médailles parmi 182 vins** dégustés : 7 en bronze, 27 en argent et 27 en or.

Trois grands prix ont été décernés lors de la soirée de remise des prix du 27 juin :

- Blanc : **Jardin d'Eden**, AOP Languedoc 2017, Château Haut-Blanville (Saint-Pargoire). *Grenache blanc, roussanne.*
- Rosé : **Le Bohémien**, IGP Pays d'Oc 2018, cave coopérative Les Trois Grappes (Le Pouget). *Grenache, syrah.*
- Rouge : **Château Bas**, AOP Languedoc-Grés de Montpellier 2017, Château Bas (Aumelas). *Grenache, syrah, mourvèdre. Agriculture biologique.*

Découvrez-les dans cette rubrique !

D'INFOS *www.facebook.com/concoursvinsvalleeherault*
Le palmarès complet sur *www.vins-vallee-herault.fr*

MONTPEYROUX, LA RURALITÉ SYNONYME DE CONVIVIALITÉ

Dominé par son castellas, au pied des Grands causses calcaires, Montpeyroux offre un éventail touristique exceptionnel au carrefour de grandes voies de communication.

> **LES MONTPEYROUSSIENS, FIN NÉGOCIATEURS ?**
>
> **À Montpeyroux, pour acheter un âne, ils y vont à 2 et 3 quand le patron est là !**
>
> A Montpeirós, per crompar un ase, i van a dos e tres quand lo patron i es !

Montpeyroux, c'est 22 km² d'espaces ruraux à la **conjonction de plusieurs hameaux**, qui séduisent chaque année de nouveaux habitants. 1 360 âmes peuplent ce **village rue adossé au mont Saint-Baudille**, premier contrefort des Cévennes.

Sa position géographique en fait un **carrefour de voies de communication**. Ancien lieu de troc, le village est traversé par la Via Tolosana, l'un des principaux chemins qui mènent à Compostelle, mais aussi par la route du sel et la route des transhumances. C'est ce qui lui a valu sa **prospérité économique depuis le Moyen-Âge**.

Aujourd'hui encore, Montpeyroux dispose d'une situation géographique privilégiée, à proximité de l'autoroute A750 et au croisement de deux routes départementales. La commune a également intégré en 2010 le périmètre du **Grand Site de France Gorges de l'Hérault** où l'Unesco a classé plusieurs sites tels l'abbaye de Gellone.

Le village de caractère propose **une offre touristique variée**. On y trouve dolmens et menhirs, ainsi qu'un riche patrimoine architectural avec notamment l'église Saint-Martin du Barry ou la chapelle St Etienne de l'Herms… Mais aussi son fameux **castellas, vestige d'un château médiéval** qui domine le village.

CONCOURS

Lieu insolite, photo ancienne, paysage… Illustrez, vous aussi, la page « Vivre à » du prochain magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault en participant au concours photo !

Faites-nous parvenir vos plus belles photos de **Saint-Bauzille-de-la-Sylve** avant le 13 septembre 2019 sur la page Facebook **Communauté de communes Vallée de l'Hérault** ou via *webmestre@cc-vallee-herault.fr*

Merci et félicitations à Bernd Unger pour sa photo gagnante de Montpeyroux. D'autres photos sont à retrouver sur Communauté de communes Vallée de l'Hérault.

© Bernd Unger

Ici, les touristes sont également séduits par le **bien-vivre ensemble**. L'église du Barry reconstruite et le marché couvert érigé au centre du village au XVIIe siècle, accueillent chaque semaine **marchés et événements culturels, sportifs et conviviaux**, la plupart portés par l'une des 30 associations locales qui constituent une véritable force d'animation.

Montpeyroux, c'est aussi un village au **terroir viticole qui en a fait la renommée**. La qualité de ses vins a permis à la commune d'avoir toujours figuré dans l'aire de production de l'**Appellation d'origine contrôlée Languedoc**. Aujourd'hui, la viticulture reste la principale activité économique de la commune avec plus de **20 caves particulières et 70 exploitants** en cave coopérative qui produisent l'appellation Montpeyroux sur 800 hectares de sols argilo-calcaires.

Enfin, Montpeyroux, c'est une commune qui **préserve sa ruralité tout en se développant**. De grands projets visent à maintenir des services de proximité et notamment à **créer un lieu de vie et d'échange** avec la construction d'une médiathèque de 130 m² et d'une nouvelle mairie de 300 m² qui seront livrées au printemps 2020. Leur position centrale en cœur de village et la mise en accessibilité du site **faciliteront l'accès de tous aux services publics** et permettront de continuer à dynamiser le centre-ville.

2 questions à…

Claude Carceller, Maire de Montpeyroux & vice-président de la CC Vallée de l'Hérault chargé de la culture

Comment Montpeyroux et ses alentours ont-ils su attirer les touristes ?

Près du hameau de Saint-Étienne-les-Bains, se trouve la source de "Fonts chaude" qui sort en résurgence au lieu-dit "Les Bains". Ses eaux à 20,5° toute l'année ont même fait l'objet d'une exploitation thermale, puis d'une commercialisation sous le nom "*Vitale*" par le passé.

Au début du siècle dernier, les premiers touristes sont venus profiter des bienfaits de l'eau de source. Aujourd'hui, ils viennent plutôt à Montpeyroux pour ses vins !

Que recommandez-vous aux visiteurs et aux habitants en cette saison estivale ?

Plus qu'un lieu à découvrir, Montpeyroux c'est une atmosphère de vie à partager, des animations, des rencontres, un village et ses habitants… Je recommande aux visiteurs de prendre le temps de ressentir cette ambiance si particulière et conviviale. Tous les villages de la communauté de communes cultivent cet art patrimonial du bien-vivre ensemble.

MUSIQUE & PETITE ENFANCE

Multi-accueils : en avant la musique !

C'est nouveau : l'école de musique et le service petite enfance de la Vallée de l'Hérault organisent conjointement des séquences musicales.

© P. Bousquet - CCVH

Spécialement conçu **pour les enfants inscrits dans les cinq crèches multi-accueils intercommunales**, le projet vise à accompagner les professionnel(le)s de la petite enfance dans le **développement de l'environnement musical des tout-petits.**

En janvier, l'enseignante-musicienne de l'école de musique Silvia Rodriguez est intervenue auprès des équipes des multi-accueils et des animateurs/trices du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s. Après un temps de préparation et la création de rituels, **l'activité a été lancée dans les multi-accueils au mois de mars**. Désormais, des temps consacrés à la musique sont régulièrement proposés aux tout-petits, avec le soutien hebdomadaire de Silvia Rodriguez qui forme les professionnel(le)s à la **pratique du ukulélé, à la découverte de sonorités et de rythmes variés**...

Le 5 juillet, trois intervenants ont par ailleurs proposé à 20 agents du service petite enfance un atelier d'immersion musical et sensoriel, suivi d'échanges autour des projets à venir. Entre autres pistes de réflexion en cours, l'ouverture de ces pratiques nouvelles au **réseau des assistant(e)s maternel(le)s**... À suivre !

LOGEMENT

De nouveaux logements sociaux à Saint-Pargoire

Afin de revitaliser son cœur de ville, la mairie de Saint-Pargoire se dote de 15 nouveaux logements sociaux dans la circulade.

© Atelier d'Architecture Alain Fraisse

Alors que Saint-Pargoire disposait jusqu'alors de 6 logements sociaux, Agnès Constant, maire du village, va inaugurer le lancement de la construction de **15 nouveaux logements sociaux** en posant la traditionnelle première pierre le 18 juillet. Un projet de résidence sociale qui représente un investissement de **1 727 300 € TTC, porté par bailleur social FDI Habitat** avec l'Établissement public foncier Occitanie, qui a permis le portage foncier du projet, et l'aide financière de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, de la commune et des partenaires institutionnels de l'aide à la production de logement social.

Situé entre le boulevard de la Victoire et la place Salengro, ce nouveau programme, dont la **livraison est prévue pour le 1er semestre 2020**, se divise en **deux entités**. L'une, située à l'intérieur du cœur de ville, comprend 9 logements construits au sein d'une habitation existante, réhabilitée pour l'occasion. L'autre, située en face de la Place, verra naître 6 nouveaux logements suite à la démolition d'une ancienne bâtisse. Au-delà d'une volonté **de réhabilitation et de diversification de l'habitat**, ce programme s'inscrit dans un projet global de requalification du centre ancien. En effet, "*il **favorise l'accès piéton vers le cœur du village** et permet d'assurer une **meilleure évacuation des eaux pluviales***", assure Thomas Domenger, responsable des services administratifs de Saint-Pargoire.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Sécuriser les équipements pour mieux répondre aux besoins des populations

Le service des eaux intercommunal a lancé les études liées aux schémas directeurs et les premiers grands travaux. Explications.

Depuis le mois d'avril, le service des eaux réalise le **diagnostic des ouvrages d'eau potable et d'assainissement** sur le territoire. Des visites qui permettent de **vérifier l'état des installations**. Unités de pompage et de traitement, châteaux et réservoirs d'eau, stations d'épuration, postes de relevage... tous les ouvrages sont passés au crible pour définir s'ils nécessitent des travaux, de la remise en conformité à la destruction. Ce diagnostic entre dans le cadre de l'étude des schémas directeurs de l'eau potable et de l'assainissement.

Un schéma directeur donne les orientations budgétaires pour les 20 ou 30 prochaines années et permet de déterminer des priorités et un programme de travaux le mieux adapté au regard de l'évolution démographique des communes.

D'un **coût global estimé à 1,9 M€**, dont 80 % sont financés par l'Agence de l'eau, l'étude comprend l'arpentage terrain effectué en mai et juin pour garantir la **bonne localisation des canalisations** à l'aide de relevés topographiques. L'opération a également été l'occasion de vérifier l'état des bouches à clé et des regards afin de **sécuriser le réseau** et d'éviter tout incident lors de travaux.

Décomposés en trois tranches (juin, septembre et fin 2019), les travaux liés à l'étude ont débuté au mois de juin pour une durée d'un an. Ils vont permettre de réaliser l'étude qui sera **livrée en 2021**. Pas moins de **600 000 €** HT seront nécessaires au sondage de la chaussée, à la pose de compteurs manquants, au remplacement d'outils de mesure défectueux (compteurs, sondes, débitmètres...), ou encore à la pose ou au remplacement de vannes pour **isoler des tronçons et repérer les fuites** sur le réseau. C'est ce que l'on appelle **la sectorisation**. Cette opération va permettre au service d'**optimiser le rendement en eau et d'éviter le gaspillage de la ressource**.

D'INFOS servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr

TÉMOIGNAGE

Cédric Vodicka, chargé d'opération maîtrise d'ouvrage infrastructures

"En charge de la construction des stations d'épuration, forages, usines de traitement des eaux usées, châteaux et réservoirs d'eau, je travaille simultanément sur plusieurs projets. C'est ce qui me plait dans ce métier qui demande des compétences multiples, techniques, réglementaires, environnementales. Au sein du service des eaux de la vallée de l'Hérault, je participe à l'amélioration de la qualité de l'eau et donc du milieu naturel."

LE POINT SUR LES INFRA-STRUCTURES :

Station d'épuration de Montarnaud

Exposée aux inondations et inadaptée à la croissance démographique communale, la station d'épuration de Montarnaud sera détruite pour laisser place à un nouvel équipement de 7 500 équivalent habitant (EH).

© C. Vodicka - CCVH

Lancés au printemps 2018, les travaux représentent un coût de 2,57 M€ HT et s'achèveront cet automne. La nouvelle station fonctionnera grâce au procédé biologique par boues activées. Et puisque tout se transforme, après avoir séché durant 5 ans en lits plantés de roseaux, les boues pourront être réutilisées en épandage agricole ou compostage.

ET AUSSI...

Station d'épuration d'Aumelas-Cabrials
Durée du chantier : mars 2019 à automne 2019 (230 EH)

Station d'épuration de Lagamas
Durée du chantier : courant été 2019 à fin 2019 (150 EH)

PETITE ENFANCE

L'exemplaire crèche de Montarnaud

Exigences environnementales, espace Snoezelen innovant, locaux mutualisés, zone de psychomotricité… la nouvelle crèche de Montarnaud "Le Berceau" a tous les atouts d'une crèche multi-accueil moderne et exemplaire.

© V. Bartoli - CCVH

Afin d'**améliorer les conditions d'accueil** du tout-petit et d'**augmenter le nombre de places en crèches** sur le territoire, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a lancé la construction d'un nouvel équipement multi-accueil sur le secteur de Montarnaud, défini comme prioritaire dans le cadre du diagnostic enfance-jeunesse réalisé en 2010.

2,4 M€ HT auront été nécessaires pour la réalisation de la crèche qui a **ouvert ses portes le 29 avril** dernier. Inaugurée le 6 juillet, elle constitue la première crèche intercommunale de la Vallée de l'Hérault et est destinée à l'ensemble des familles du territoire.

Une capacité d'accueil renforcée

La crèche répond en partie aux besoins liés à la **forte croissance démographique** du territoire. En effet, d'une **surface de 860 m²**, auxquels s'ajoutent 440 m² d'espaces extérieurs, l'établissement offre une capacité de **40 places**, contre 24 places dans l'ancien multi-accueil de 170 m². Il est à préciser qu'une place en crèche ne correspond pas seulement à un enfant. Compte tenu du fait que tous ne sont pas accueillis à temps plein, l'établissement est ainsi en mesure d'accueillir **près de 70 enfants de 2 mois et demi à 3 ans révolus**.

Évolution de la capacité d'accueil des crèches intercommunales :

122 places en accueil collectif intercommunal en 2012

149 places en accueil collectif intercommunal en 2019

27 places supplémentaires depuis 2012

169 places en accueil collectif sur le territoire en 2019

incluant les 20 places des micro-crèches privée et associative au Pouget et à Saint-Pargoire

Des exigences environnementales

La crèche de Montarnaud va **au-delà des normes environnementales en vigueur**. Isolations renforcées en matériaux écologiques biosourcés, ossature bois, production d'eau chaude thermodynamique, protections solaires… L'équipement est également organisé autour d'un patio central qui permet une meilleure ventilation et une optimisation de la luminosité naturelle visant à **réduire au maximum les dépenses énergétiques**. De plus, la Vallée de l'Hérault a porté une attention particulière au respect des normes européennes et françaises en matière de **qualité de l'air** à l'intérieur du bâtiment, notamment dans le choix du mobilier.

PAROLE D'ÉLU

Jean-Pierre Bertolini, vice-président chargé de l'enfance et la jeunesse

LA PETITE ENFANCE, UNE PRIORITÉ

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a fait de la petite enfance une priorité depuis la prise de compétence en 2012. Il est important de rappeler par ailleurs que **renforcer l'offre d'accueil** du jeune enfant est l'un des objectifs stratégiques du projet de territoire 2016-2025. En ce sens, pour faire face aux besoins croissants, l'intercommunalité a **augmenté le nombre de places**, et donc le nombre d'enfants accueillis, au sein des multi-accueils, passant **de 122 à 149 places**, ce qui représente **275 enfants**.

© V. Bartoli - CCVH

Les enfants s'approprient volontiers l'espace Snoezelen, entre obscurité, jeux de lumière et objets fluorescents.

UNE ANTENNE POUR LE RAM

Au sein du nouveau multi-accueil, le Relais assistant(e)s maternel(le)s intercommunal ouvrira une antenne à la rentrée de septembre. La structure y proposera deux animations hebdomadaires ainsi qu'une permanence administrative avec un accès indépendant pour accueillir les parents.

Il s'agit du premier multi-accueil mutualisé du territoire, qui accueille une antenne du Ram, créant ainsi du lien entre les professionnel(le)s de l'accueil collectif ou individuel, entre les familles et entre les enfants.

Des locaux structurés et mutualisés, synonymes de bien-être

Le multi-accueil a été organisé en **deux espaces distincts** : l'aile gauche est réservée à la crèche, alors que l'aile droite mène au Relais assistant(e)s maternel(le)s *(voir encadré)*, à la bibliothèque mutualisée, aux espaces du personnel, ainsi qu'à l'espace Snoezelen.

Au sein de la crèche de Montarnaud, les enfants peuvent circuler entre les différentes sections qui disposent toutes d'**un accès direct au jardin**. De nouveaux espaces d'expérimentations, d'observation, d'activités, de lecture, de jeux et de repos leur sont désormais proposés pour favoriser le développement de tous, dans le **respect de l'individualité** et du rythme de chacun.

Un espace sensoriel pour les tout-petits

Le multi-accueil de Montarnaud constitue **l'un des plus grands projets Snoezelen en crèche dans l'Hérault**, et c'est une véritable plus-value pour l'établissement.

Un espace Snoezelen, c'est un lieu qui crée de nouveaux moyens de communication et d'éveil dans un **environnement calme et à l'écart des stimulations** où le temps est comme suspendu et **les sens sont en éveil**.

Avant l'ouverture de cet espace innovant en septembre, neuf agents du service petite enfance seront formés au mois d'août par l'entreprise spécialisée Somoba, implantée au sein du parc d'activités La Tour à Montarnaud.

Au sein de la salle Snoezelen de la crèche de Montarnaud, les enfants se retrouveront chaque jour en petits groupes dans trois espaces où ils trouveront tantôt des accessoires de massage, tantôt écouteront de la musique. Tout y est fait pour favoriser **la détente, l'apprivoisement des émotions, le développement psychomoteur, l'écoute de soi et le respect des autres**.

+ D'INFOS *www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Services*

Financement de l'équipement

La crèche représente un **investissement de 2,4 M€**, dont :
- 877 000 € à la charge de la communauté de communes
- 702 000 € financés par l'Etat, dont 330 000 du fonds de compensation de la TVA
- 426 000 € financés par la Caisse d'allocations familiales
- 395 000 € financés par le Département de l'Hérault

CULTURE

Retour à la terre avec Michel Wohlfahrt

Du 15 juin au 22 septembre, l'artiste potier contemporain Michel Wohlfahrt expose à Argileum, la maison de la poterie à Saint-Jean-de-Fos.

Profondément habité par la Terre, Michel Wohlfahrt a découvert la poterie traditionnelle dans les années 1960. Son passage au sein d'ateliers de potiers le conduit vers **une expression et une création plus libres**. Une évolution qui ne cesse de s'opérer jusqu'en 1985. Cette année-là, **le potier et devenu artiste**. Michel Wohlfahrt a cessé l'activité de potier pour s'affranchir, s'assumer, sans concession. Il expérimente alors d'autres matières, d'autres modes d'expression, bien que l'argile reste son medium privilégié.

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault vous propose de découvrir à Argileum **ses sculptures intemporelles** qui font écho à la condition humaine.

© André Le Maufit

D'INFOS **Exposition gratuite dans le cadre de la visite d'Argileum.**
www.argileum.fr/exposition/retour-a-la-terre

NUMÉRIQUE

Projet de coopérative numérique : votre avis compte !

Un projet de lieu dédié au développement et au partage de nouvelles pratiques numériques se prépare en vallée de l'Hérault. C'est pourquoi la communauté de communes invite les habitants à donner leur avis en participant à une consultation publique en ligne.

Fablab, répare café, hacker space, espace de télétravail, coworking, medialab… À travers ces différents concepts, on retrouve la notion de tiers-lieux, d'**espaces physiques ou virtuels qui favorisent l'échange et le partage de ressources** autour de projets individuels et collectifs, qui peuvent être associatifs, artistiques, pratiques, professionnels ou de loisirs. Puissants leviers de **révélation de potentiels locaux**, ces lieux apportent des réponses concrètes au regard des mutations sociale, culturelle et économique actuelles.

Ainsi, dans le cadre de son projet de territoire pour **une vallée digitale, démocratique et durable**, l'intercommunalité veut favoriser la diffusion de pratiques innovantes, le partage de savoirs et d'expériences en lançant **une étude et une consultation publique autour d'un projet d'espace coopératif**. Lieu d'échanges et de collaborations, il permettra de croiser les talents et les initiatives dans des secteurs variés, tels l'économie, l'agriculture, l'art ou l'artisanat…

Afin d'adapter au mieux le projet de coopérative numérique, sa dimension, les services et les usages qui pourraient y être proposés, les habitants, acteurs associatifs, artisans, agriculteurs, entrepreneurs, créateurs, citoyens, sont invités à participer à **un atelier-table ronde lors d'une réunion publique, mardi 9 juillet à 18h30 à l'abbaye d'Aniane. En parallèle, un module participatif sera en ligne jusqu'au mois d'août** pour recueillir l'avis et les attentes des participants.

D'INFOS **Donnez votre avis sur** *www.cc-vallee-herault.fr*

GESTION DES DÉCHETS

Du nouveau pour faciliter le tri des biodéchets !

Afin de remédier aux difficultés liées à la gestion des biodéchets sur le territoire, la communauté de communes met en place des points d'apports contrôlés de biodéchets sur 7 communes pilotes.

Capacité de stockage insuffisante, délais entre les collectes, aspect visuel, propreté, accessibilité, non-respect du règlement d'entrée et sortie des conteneurs, coût de fonctionnement… autant de problématiques auxquelles l'intercommunalité souhaite répondre pour **favoriser et rendre moins contraignant le tri des biodéchets**.

Ainsi, les habitants des cœurs de villages de **7 communes pilotes** (Jonquières, Le Pouget, Popian, Pouzols, Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Saint-Jean-de-Fos et Saint-Saturnin-de-Lucian) voient cet été sortir de terre un tout **nouveau mode de gestion collective des apports en biodéchets** en phase d'expérimentation pour un investissement de 25 000 €. Une **dizaine de points d'apports** sont harmonieusement intégrés dans le paysage urbain, **contrôlés à l'aide d'un système de trappe avec badges individuels** et accompagnés de **nouveaux modulos à roulettes** facilitant le transport des déchets jusqu'aux conteneurs. Si cette phase de test sur l'année 2019 s'avère concluante, le dispositif pourra être étendu aux déchets résiduels ainsi qu'à d'autres villages.

D'INFOS **Pour tout renseignement, les ambassadeurs du tri sont à votre écoute :**
04 67 57 65 63 du lundi au vendredi 8h30-12h 13h30-16h30

© G. Cohen - CCVH

PAROLE D'ÉLU

Jean-François Soto,
vice-président chargé de l'aménagement de l'espace communautaire

Après les différentes phases de concertation en vue de la construction de l'écoquartier qui deviendra **un quartier à part entière de Gignac**, l'intercommunalité engage cet été la réalisation d'**un référentiel**. Cet **outil opérationnel** sera basé sur la charte nationale du label écoquartier et pourra accompagner l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire.

CADRE DE VIE

Écoquartier : ça se précise !

Lien social, cadre de vie, responsabilité environnementale, mobilité… la concertation publique pour la réalisation d'un écoquartier de 150 logements en vallée de l'Hérault s'achève.

En avril, **plus de 200 personnes**, enfants, adolescents, adultes et séniors, ont participé à **10 entretiens et ateliers** visant à identifier les attentes des habitants et leur vision idéale d'un écoquartier, à repenser l'espace commun pour un **nouveau cadre de vie adapté à tous**. Plateforme de covoiturage, lieu favorisant le partage de savoirs et les échanges, pistes cyclables, jardins partagés… de nombreuses pistes de réflexion pour "construire notre futur" ont été collectées.

Un **forum participatif en ligne** sur le site internet de la communauté de communes a été lancé fin avril et vise à recueillir de nouvelles contributions des habitants. Les résultats ont été présentés lors de la **restitution de la concertation le 16 juin** à l'occasion de la Foire expo de la Vallée de l'Hérault.

Après la réalisation d'un référentiel écoquartier, le projet architectural sera défini courant 2020 en vue de l'étude de maitrise d'ouvrage en 2021 et du **lancement des travaux en 2022**.

D'INFOS *www.ecoquartier-valleeherault.fr*

MOBILITÉ

De l'intermodalité à l'écomobilité

© V. Bartoli - CCVH

Objectif structurant du projet de territoire pour une vallée durable, la mobilité se développe en vallée de l'Hérault. Réduction du nombre de véhicules sur les routes, diminution des nuisances liées au stationnement, développement de services favorisant la mobilité pour tous… autant de grands enjeux auxquels s'attache à répondre l'intercommunalité et ses partenaires.

C'est ainsi que les habitants voient apparaitre ici et là plusieurs bornes de recharge pour véhicules électriques, une aire de covoiturage à Gignac, des pistes cyclables… Un projet d'envergure accompagne cette démarche : le pôle d'échanges multimodal qui viendra dans les prochaines années offrir un bouquet de services autour de la mobilité et de l'écomobilité sur la ZAC La Croix à Gignac.

PAROLE D'ÉLU

Louis Villaret, Président de la CC Vallée de l'Hérault & du Pays Cœur d'Hérault

LA MOBILITÉ, C'EST D'ABORD LA PROXIMITÉ

Le pôle d'échanges multimodal va permettre de répondre aux besoins et aux attentes des habitants en termes de **services de proximité et de mobilité**. Il se trouvera au cœur du territoire de la vallée de l'Hérault, à Gignac, pour que chacun voie sa **qualité de vie améliorée** et puisse accéder au **même niveau de service**, à deux pas de son habitation.

Un pôle d'échanges multimodal pour répondre à tous les besoins de mobilité

Depuis près d'un an, un comité de pilotage se réunit autour de ce projet qui accompagne **la stratégie de mobilité intercommunale**. État, Région, Département, Hérault Transport, ville de Gignac et communauté de communes ont défini les grands enjeux de la mobilité pour le territoire : traversée de l'A750 en modes doux, rabattement des modes doux sur la commune de Gignac, développement d'alternatives à la voiture individuelle, valorisation de l'offre de transport en commun, et enfin, aménagement d'un pôle d'échanges multimodal. La communauté de communes a déjà investi **2,7 M€ pour l'acquisition de 8300 m² de terrains** et le transfert des entreprises.

Cette infrastructure majeure va permettre de faire le relais entre plusieurs modes de transport et devrait être mise en service en 2022.

Aires de stationnement, point d'information, vélos avec ou sans assistance électrique à la location et en libre-service, centre d'entretien et de réparation, quais pour les cars, dépose-minute, liaisons douces entre le centre-ville, Cosmo et le nouveau lycée… tout est prévu pour faire du pôle d'échanges multimodal **un atout pour l'ensemble des habitants**, quels que soient leurs usages. Le coût total estimé s'élève à **5,7 M€** qui seront financés par la Vallée de l'Hérault avec le soutien de la Région, compétente en matière de transports interurbains, à hauteur de 50% des études et travaux.

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS

Largement adopté par le Sénat le 2 avril 2019, le projet de loi d'orientation des mobilités donne la priorité à l'amélioration des transports du quotidien, pour tous les citoyens et dans tous les territoires. 15 mesures clés pourront être appliquées une fois la loi promulguée au cours de l'été.

De nouvelles liaisons douces

Lauréat de l'appel à projets « **Vélo et territoire** » de l'ADEME, le Pays cœur d'Hérault élabore un schéma directeur cyclable avec la participation opérationnelle des communautés de communes Lodévois et Larzac, Clermontais et Vallée de l'Hérault. C'est dans le cadre de cette démarche globale que la mise en place de nouvelles liaisons douces sur le territoire est en réflexion.

Passerelle et liaisons piétonnes pour assurer la **traversée de l'A750 en modes doux** et permettre de **rejoindre le nouveau lycée** depuis le pôle d'échanges, liaisons douces Gignac-Aniane et Aniane-pont du Diable, traversée d'Aniane, ou encore aires de covoiturage supplémentaires… de multiples scénarios sont examinés et d'autres projets naissent, comme **Rézo Pouce**.

© Rézo Pouce

Rézo Pouce : l'autostop connecté et sécurisé

Le Schéma de cohérence territoriale actuellement en cours d'élaboration par le Pays cœur d'Hérault relève un point d'étape majeur : le projet d'aménagement et de développement durable **"cœur d'Hérault 2040"** veut **favoriser l'accessibilité et la mobilité durable**. Et l'un des axes pour ce faire, c'est l'expérimentation de l'autostop amélioré "Rézo Pouce" sur certains itinéraires.

Premier dispositif d'autostop organisé et sécurisé, Rézo Pouce permet de rallier de courtes distances sans rendez-vous.

Après une **inscription gratuite sur l'application mobile** ou la plateforme en ligne, l'usager (ou le conducteur) reçoit un "kit mobilité" et peut ensuite pratiquer ce nouveau mode d'autostop **à la fois vintage et connecté**, avec géolocalisation en temps réel. La plateforme en ligne permet par ailleurs d'organiser du **covoiturage domicile-travail** entre collègues ainsi que du **covoiturage solidaire intergénérationnel** entre voisins.

Désenclavement rural, diminution de l'engorgement routier et de l'empreinte environnementale, accessibilité des transports, solidarité, lien social… la Vallée de l'Hérault s'est intéressée au dispositif qui s'inscrit dans les orientations de son **projet de territoire "Vallée 3D"**. Elle a donc sollicité le Département qui a conventionné avec Rézo Pouce. Afin de **déployer le réseau sur le territoire d'ici fin 2019**, un prédiagnostic va être prochainement réalisé pour comptabiliser le nombre de points d'arrêt susceptibles d'être mis en place. Suite à cette phase, une concertation avec les communes sera lancée pour valider leur localisation.

D'INFOS *www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Pôle d'échanges multimodal - www.rezopouce.fr*

Des appels à projets autour du cyclisme

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault, qui présente un **taux moyen de motorisation de 93 %**, a d'ores et déjà lancé les études préalables pour la réalisation des connexions Gignac-Saint-André-de-Sangonis et pôle d'échanges multimodal-lycée afin de pouvoir répondre à deux appels à projets dans le cadre du **Plan vélo national** qui vise à faire **passer de 3 à 9 % la part modale du vélo d'ici à 2024**.

▶ Appel à projet "Continuités cyclables"

Afin de résorber les discontinuités cyclables ayant un impact sur la mobilité quotidienne, le ministère chargé des transports a lancé cet appel à projet en décembre 2018. Fin juin, l'appel à projets s'est clôturé et la communauté de communes saura à la rentrée si elle fait partie des lauréats.

▶ Appel à projet "Vélo et territoire"

Lancé par l'ADEME en octobre 2018, il vise à accompagner les territoires dans la définition et la mise en œuvre de leur politique cyclable. Suite à sa candidature, l'intercommunalité a été retenue pour le financement des études préalables et opérationnelles des connexions douces citées plus haut, avec un montant sollicité de 70 000 € HT.

MUTUALISATION

Pouzols et Jonquières ont fait peau neuve avec l'interco !

Le service mutualisé opérations d'investissements intercommunal accompagne les communes dans la réalisation de travaux d'aménagement.

© M. Azais - CCVH

© P. Bousquet - CCVH

À **Pouzols**, la mise en accessibilité de la mairie et de la salle des fêtes, la création d'un parvis et d'un cheminement adapté et la réalisation de sanitaires publics se sont **achevées en janvier 2019**, après quatre mois de travaux d'un coût total de 68 700 € HT. **À Jonquières**, mise en accessibilité de la mairie avec cheminement et requalification des rues adjacentes, création d'une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite et mise en place d'un ascenseur en mairie, ont été précédés du renouvellement des réseaux secs et humides par le service des eaux intercommunal. Cinq mois auront été nécessaires pour la réalisation de ces travaux. **Finalisés depuis le mois d'avril**, ils représentent un montant de 295 198 € HT (hors réseaux secs).

En parallèle, les travaux se finalisent sur le camping de l'Affenage au Pouget et les études de maîtrise d'œuvre sont en cours pour le groupe scolaire d'Argelliers, la salle multiactivité de La Boissière et la réhabilitation de la mairie à Saint-Paul-et-Valmalle.

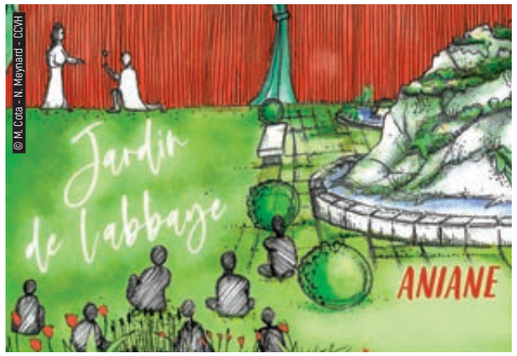

© M. Cota - N. Meynard - CCVH

CONCERTATION

Un nouveau jardin pour l'abbaye

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault invite les habitants du territoire à participer à la conception du nouveau visage du jardin de l'abbaye d'Aniane.

Depuis 2010, l'intercommunalité **écrit une nouvelle page de l'histoire de l'abbaye**. En parallèle de la réflexion en cours autour de la restauration des bâtiments, l'intercommunalité s'attache à **la renaissance du jardin**, en friche depuis de nombreuses années. Avec le soutien de la paysagiste Mathilde Cota, la communauté de communes va entièrement repenser ce vaste espace de 3 300 m², tout **en conservant ses éléments remarquables** tels la fontaine rocailleuse, le magnolia ou encore les glycines. La volonté est de recréer un espace de vie ouvert qui évoquera l'histoire de l'abbaye. Pour ce faire, **une consultation publique est lancée**. Ce n'est pas nouveau puisque la Vallée de l'Hérault sollicite les habitants pour l'aménagement du jardin depuis 2013.

Dans la continuité de cette démarche participative, les habitants pourront donner leur avis **dès l'ouverture du site le samedi 15 juin à partir de 16h**, heure à laquelle **trois scénarios d'aménagement** seront présentés. Le **dimanche 16 juin à 15h et 17h, deux ateliers** permettront de recueillir les suggestions des visiteurs. Il sera ensuite possible de participer jusqu'à la fin du mois d'août en se rendant dans l'orangeraie où les scénarios seront affichés. Car cet été, nouveauté, le jardin sera **ouvert tous les jours de 10h à 20h** ! La consultation se concluera lors des **Journées européennes du patrimoine les 21 et 22 septembre**. Les habitants seront par la suite invités à participer aux différentes étapes de création du jardin durant l'hiver 2019-2020.

3 300 m²
surface du jardin

3
scénarios d'aménagement

BIODIVERSITÉ

COMMENT COHABITER AVEC LA LOUTRE ?

Alors qu'elle avait totalement disparu des cours d'eau héraultais durant le XXe siècle, la loutre est de retour depuis une vingtaine d'années.

© V. Bertoli - CCVH

Antony Meunier, chargé de mission rivières et milieux aquatiques pour le Syndicat mixte du bassin fleuve Hérault, arpente souvent les rivières à la recherche de traces de loutres.

Ainsi, dans le cadre de l'**appel à projet Biodiversité** lancé par l'Agence de l'eau, le Syndicat mixte du bassin fleuve Hérault mène, en partenariat avec le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), **une étude afin de concilier la présence de l'espèce et les activités humaines**.

Réapparue depuis vingt ans dans les gorges de la Vis et la haute vallée de l'Hérault, la loutre est aujourd'hui devenue **une espèce emblématique du site Natura 2000 Gorges de l'Hérault** qui a notamment vocation à préserver et gérer les milieux aquatiques.

Malgré un retour certain du mammifère aquatique, les chercheurs ne parviennent pas à déterminer le nombre exact de loutres le long du fleuve. Les estimations sont relatives et fondées sur les habitudes territoriales de la loutre. Le mâle ayant **un territoire de 40 à 50 km**, pouvant empiéter sur les 20 km appartenant à la femelle.

Aussi, il est pratiquement impossible de différencier un individu d'un autre à l'œil nu. D'autant que cet animal à l'activité diurne est, **par sa crainte de l'homme, devenu nocturne**. Le plus souvent, son observation se fait par piège-photo et par l'étude de leurs épreintes (excréments).

On ne connaît pas encore la fragilité de la loutre, c'est pourquoi nous évitons d'évoquer les endroits où les gens peuvent la rencontrer.

Bien heureux, donc, celui qui aura la chance de croiser la route de la loutre. Et c'est tant mieux, en un sens. Car les recherches du syndicat, qui vont s'étaler jusqu'en novembre 2021, n'ont pas pour objectif de développer le tourisme autour de l'animal.

Elles visent plutôt à mettre en place **des mesures de protection** pour que la loutre se réapproprie l'espace naturel, en limitant l'activité humaine (perturbation sonore) ou le déboisement et l'aménagement artificiel le long des rives par exemple.

L'autre intérêt de l'étude de la loutre, c'est son effet parapluie. Son aspect sympathique permet de **communiquer sur la protection d'un milieu naturel** bénéficiant à toutes les espèces qui s'y développent.

D'INFOS www.fleuve-herault.fr

La loutre proche de l'extinction

Chassée pour sa fourrure et son côté "nuisible" à l'activité piscicole, la loutre d'Europe est menacée d'extinction à la fin du XXe siècle.

En 1972, une loi interdit la chasse du mammifère qui obtient le statut d'espèce protégée en 1981.

PATRIMOINE & INSERTION

CRISTALLISER UN CHÂTEAU, ÇA S'APPREND !

Classé monument historique depuis 1989, le castellas d'Aumelas fait l'objet d'un chantier d'insertion en vue de la mise en sécurité du site.

De g. à d. : Robert Bourrier, architecte honoraire des bâtiments de France et membre de l'association pour la sauvegarde du château d'Aumelas, Guillaume Lavigne, président de l'association, et Olivier Bertrand, directeur de l'association d'insertion For.C.E.

Cité pour la première fois dans un texte en 1036, le château d'Aumelas a subi au fil des siècles des dégradations liées aux événements historiques, aux outrages du climat, à son envahissement par la végétation ou encore à son importante fréquentation.

Suite à des travaux de consolidation menés en 1991 et 1994, **un nouveau programme est lancé cette année** par l'association de sauvegarde du château avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et de l'architecte du patrimoine Frédéric Fiore.

"*Ce programme, c'est* ***la "cristallisation" du castellas****. Il ne s'agit pas d'une restauration mais plutôt d'une* ***consolidation et d'une étanchéification du bâti qui sera figé dans son état actuel***" explique Guillaume Lavigne, président de l'association de sauvegarde du château. Car, souligne Robert Bourrier, architecte honoraire des bâtiments de France et membre de l'association, "*l'urgence est de* ***sécuriser les éléments qui risquent de s'effondrer*** *demain, dans la* ***continuité des maçonneries d'origine*** *en réutilisant les matériaux disponibles sur place pour ne pas dénaturer le site*".

190 000 € HT sont nécessaires à la mise en œuvre du projet qui représente **14 mois de travaux**. Pour ce faire, l'association de sauvegarde du château et la commune d'Aumelas qui financent 40 000 €, bénéficient du soutien de l'État via la DRAC (50 %), du Département (20 %) et de la Région (10 %). Et elles font appel à l'association For.C.E pour ce qui concerne la main d'œuvre.

Cette dernière propose des contrats à durée déterminée d'insertion dans le secteur du bâtiment, avec le soutien de l'État qui prend en charge 90 % des salaires, et du Département qui finance 15 000 € pour l'action. "*Nous voulons former des salariés à la rénovation de monuments historiques*, souligne Robert Bourrier, *car nous manquons aujourd'hui de compétences dans ce domaine*".

> **La finalité est de leur offrir l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences et de faire état d'une expérience professionnelle afin de retrouver un emploi à la suite de la mission.**

En plus de la présence régulière des différents intervenants cités plus haut, "*les* ***six salariés*** *seront encadrés par Alexandre Martinier, intervenant de la CERT (centre de formation du bâtiment)*, complète Olivier Bertrand, *car ce projet requiert une technicité très particulière, et ils bénéficieront d'un accompagnement socio-professionnel*".

D'INFOS
assochateauaumelas.wordpress.com
www.formationcapemploi.fr

UN PROJET EN 4 ÉTAPES

1- 2017-2018 : montage du dossier et recherche de financements par l'association de sauvegarde du château

2- juin 2019 : lancement de l'étude archéologique par F. Loppe, Dr en archéologie médiévale

3- été 2019 : installation du chantier et recrutement des salariés par l'association For.C.E

3- sept. 2019 : formation des salariés et lancement des travaux

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

NEREUS, OU LA RÉVOLUTION DE L'EAU

Pour faire face à la raréfaction des ressources en eau douce, l'entreprise Nereus mise sur le tri des déchets liquides. Une révolution made in Le Pouget.

Si nous maîtrisons aujourd'hui le tri des déchets solides, **le tri des liquides apparaît bien plus complexe** à mettre en œuvre. C'est pourtant le défi auquel a souhaité répondre Emmanuel Trouvé, ingénieur agronome de formation, en créant l'entreprise Nereus. Ici, il a breveté une technologie qui permet d'**extraire une eau de qualité potable, à partir d'eaux usées** (ou eaux grises).

À destination des réseaux urbains, agricoles ou industriels, les machines développées (équipées de membranes filtrant les micropolluants), sont capables d'extraire **plus de 90 % d'eau potable et réutilisable** depuis des eaux grises.

Gérées par les régies des eaux, les eaux grises sont jusqu'ici rejetées à 99 % vers la mer. Les établissements ne procédant pas au recyclage de ces eaux usées, mais uniquement à leur dépollution, "*il s'agit d'****un gaspillage hors-normes***, estime Emmanuel Trouvé. *Après un usage unique, l'eau douce, puisée dans des ressources naturelles (nappes phréatiques, lac, etc.), redevient salée*". Une ressource abondante et non exploitable.

Une croissance grand V

Lancée en février 2013, grâce à la pépinière d'entreprises de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, Nereus est implantée dans la zone d'activité des Trois Fontaines. Afin de répondre à une demande croissante, l'atelier va passer **de 800 m² à 1200 m²**. Côté effectif, avec **20 collaborateurs recrutés en moins de deux ans**, le seuil des 50 salariés devrait être atteint d'ici la fin du 1er trimestre 2020. Une capacité de production qui devrait permettre de passer de **40 à 80 machines fabriquées** chaque année !

Un carnet de commande bien rempli

Industrialisés depuis 2018, les extracteurs de l'entreprise Nereus trouvent preneurs auprès d'agriculteurs, producteurs de biogaz, équipements de tourisme et collectivités souhaitant mettre en place **une gestion durable et économique de l'eau**. À Anvers, un restaurant dispose désormais d'**un équipement qui trie, récupère et redistribue 85 % des eaux usées**. À Vias, grâce à la récupération de ses eaux grises, un camping procède à **l'irrigation complète de son terrain**.

> **Notre but est de réduire au maximum l'empreinte environnementale de l'homme, et pour cela, nous devons fabriquer plus de machines.**

En moins d'un an, Nereus a déjà **livré une douzaine de machines** et son carnet de commandes n'est pas près de désemplir.

D'INFOS
nereus-water.com

Emmanuel Trouvé, directeur de Nereus, pose avec un échantillon d'eaux usées et un échantillon d'eau potable obtenu post traitement.

© G. Combres

AQUÍ

Calandreta La Garriga :

Sortida al sendièr botanic d'Omelas...

Suson, una calandrona eco-delegada, volguèt nos presentar la riquesa de la biodiversitat de son vilatge, Omelas.

Lo sendièr botanic n'es estat l'illustracion amb la vesita de Brigita Michel, una fabricanta d'òli essenciala d'Omelàs "la Garriga a l'essencial".

Lo sendièr botanica començа al pè de la colina ont es pausat lo Castèl d'Omelas. Suson convidèt l'associacion per la salvagarda del castèl d'Omelas e de la capèla Sant Martin del Cardonet representada per Sergi e Andrèa Caminade e Guilhèm Lavigne que reabilitèron, amb l'ajuda d'escolans del licèu agricòla de Ginhac, lo sendièr botanica.

Las doas classas de CE CM de la Calandreta La Garriga de Ginhac i anèron lo 9 de mai de 2019.

Descobriguèrem, long del caminòl, un fum de causas cap a las plantas mesas en valor per de panèls ovalas que precisan lors noms en latin, francés e occitan. Per plan las reconéisser i son dessenhadas amb lor flor e de còps, lor frucha.

QUAL SOI ? *(QUI SUIS-JE ?)*

Qualques plantas del caminòl a trobar *(quelques plantes du chemin à trouver)* :

1. Ai las aurelhas de Martin e sentissi la cagada *(J'ai les oreilles de Martin et je sens les excréments)*...

2. Mas baias servisson per far una bevenda pels pichòts èssers blaus imaginaris *(Mes baies servent à faire une boisson pour les petits êtres bleus imaginaires)*...

3. Soi lo primièr a butar aprèp un fòc. Abrigui la cochenilha. *(Je suis le premier à pousser après un feu, j'abrite la cochenille)*...

Solucions : 1. las aurelhas d'ase *(arum)* - 2. la saliège o ariéja *(salsepareille)* - 3. la garrolha, que donèt lo nom a la Garriga *(chêne kermès)*.

Sortir au sentier botanique d'Aumelas...

Suzon, une "calandrona" éco-déléguée de l'école occitane La Garriga, a bien voulu nous présenter la richesse de la biodiversité de son village, Aumelas.

Le sentier botanique en fut la principale illustration avec la visite de Brigitte Michel, productrice d'huiles essentielles biologiques "La Garrigue à l'essentiel".

Le sentier botanique commence au pied de la colline où est posé le château d'Aumelas. Suzon convia l'association pour la sauvegarde du château d'Aumelas et de la chapelle Saint Martin du Chardonnet. Serge et Andrée Caminade ainsi que Guillem Lavigne, l'actuel président, nous commentèrent le parcours qu'ils réhabilitèrent avec l'aide de lycéens du lycée agricole de Gignac.

Les deux classes de CE CM de la Calandreta La Garriga de Gignac y sont allées le 9 mai 2019.

Nous avons appris, tout le long du chemin, de nombreuses choses à propos des plantes mises en valeur par des panneaux ovales qui précisent leurs noms en latin, français et occitan. Afin de bien les reconnaitre, elles y sont dessinées avec leur fleur et parfois, leur fruit.

Colina, Milin, Suzon et les classes Aucèls et Catarineta.

Retrouvez les émissions radio "Aquí d'òc" réalisées avec la participation des calandrons et le soutien de la Vallée de l'Hérault sur Radio Pays d'Hérault (102.9 Mhz) et sur : *www.rphfm.org/tous-les-programmes/aqui*

ESPACES VERTS

Saint-André-de-Sangonis voit la ville en vert

Labellisée Zéro Phyto Terre Saine, parmi 114 communes récompensées en France en 2018 (dont 36 en Occitanie), Saint-André-de-Sangonis obtient la reconnaissance d'un engagement et d'un travail de grande qualité de la commune, pour le maintien de l'environnement.

La commune a obtenu ce label, reconnaissance de son **engagement en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité**, des mains du ministre de la Transition écologique et solidaire en mars 2019. Pourtant, elle n'est pas novice en termes de gestion écologique des espaces verts. "*Nous n'avions jamais postulé pour obtenir le label Zéro phyto*", admet Alexia Tête, conseillère municipale déléguée à l'environnement et aux espaces verts.

Depuis 2013, les employés communaux ont banni l'usage de produits chimiques. Dès lors, ils se sont formés à des méthodes plus respectueuses de l'environnement, pour **limiter la pousse et prévenir les maladies des végétaux.**

Fini les produits nocifs contre les mauvaises herbes, place au **désherbage manuel et mécanique** comme le pic bine, outil proche de la binette. Les mauvaises herbes du cimetière, elles, font l'objet d'un **arrachage manuel** réalisé par les jeunes de l'Institut médico-éducatif l'Ensoleillade.

En visant le zéro phyto pour ses espaces verts, la commune veille aussi à la santé des agents de service ainsi qu'à celle des habitants

Fini également le traitement des arbres, à l'exception d'une intervention dans le cas d'un danger sanitaire menaçant la pérenité du patrimoine historique ou biologique. Dorénavant, si un spécimen est malade, il est abattu. "*En 2018, le département a abattu douze platanes contaminés par le chancre du platane*", confie la conseillère municipale. Enfin, pour lutter contre les insectes nuisibles, **des nichoirs à chauve-souris et des éco-pièges à chenilles processionnaires** ont été installés.

En 2019, l'équipe municipale milite pour une démarche environnementale toujours plus forte. "*La prochaine étape consiste à travailler avec les viticulteurs*, assure Alexia Tête, ***pour que le traitement chimique des vignes soit régulé*** *à proximité d'habitations, d'équipements scolaires, sportifs ou d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes*".

VALLÉE DE L'HÉRAULT : UN TERRITOIRE QUI S'ENGAGE

Depuis le 1er janvier 2017, la loi interdit l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des structures publiques. Ainsi, les communes de la vallée de l'Hérault s'engagent dans des démarches pour y répondre.

Comme Saint-André-de-Sangonis, Montarnaud a déjà obtenu le label Zéro Phyto Terre Saine. Argelliers a obtenu le label Zéro Phyto de niveau 3 (3 grenouilles) alors qu'Aniane, ayant obtenu le label Zéro Phyto, vient de faire la demande pour obtenir la 3e grenouille et vise également l'obtention du papillon.

D'autres communes comme Arboras, Gignac, La Boissière, Le Pouget, Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Saint-Guiraud, Saint-Jean-de-Fos ou Saint-Pargoire sont engagées dans une démarche limitant ou mettant un terme à l'usage de produits phytosanitaires, qu'elles tendent ou non à l'obtention du label.

À savoir : l'usage des produits phytosanitaires par les citoyens est aussi condamné depuis le 1er janvier 2019.

© V. Bartoli - CCVH

Hervé Arpin et Quentin Garnier, agents des espaces verts de Saint-André-de-Sangonis, effectuent l'arrachage manuel des mauvaises herbes sur la commune.

D COMME DURABLE

ALIMENTATION

Circuits courts : disons tous "oui" à la ruche !

© V. Bartoli - CCVH

Créée en 2011 dans la banlieue de Toulouse, La Ruche qui dit Oui ! s'est implantée à Gignac en avril 2019. Une alternative pour renouer les liens avec les producteurs et permettre aux habitants d'utiliser le circuit court.

Riche d'un réseau de **1000 points de distribution**, de 135 000 membres actifs et de **5000 producteurs** dans toute l'Europe, la Ruche qui dit oui ! s'implante au sein de la cave coopérative de Gignac. C'est ici, qu'Éric et Séverine Stiénon, responsables de la Ruche de Gignac et de Pézenas, distribuent les produits récoltés auprès de producteurs, **tous les mercredis de 18H30 à 19h30**.

Si des dégustations sont organisées pour découvrir les produits et attiser la curiosité des néophytes, aucune vente ne se fait en direct sur place. Seuls les membres de la Ruche peuvent récupérer leur panier.

Comme le système d'AMAP (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), le but de la ruche est de **rémunérer justement les producteurs pour qu'ils puissent vivre de leur activité**. "*Sur 100 € de commande, 80 vont dans la poche du producteur*", assure Éric. Mais le système de commande, lui, est différent.

Ici, pas de panier précommandé. Bio ou non, pain, viande, fruits et légumes, produits laitiers ou non-alimentaires, tout est classé par type de marchandises dans **un catalogue en ligne**. Chacun est libre de commander à sa guise, parmi les **32 producteurs répertoriés**. "*Cela permet de ne pas se retrouver toutes les semaines avec le même type de produits,* estime Éric, *surtout en hiver lorsque les productions sont plus maigres*".

L'objectif ? Faire découvrir les produits de notre terroir aux consommateurs. Le tout, en rémunérant justement les producteurs.

Seule contrainte, "*nous devons atteindre une commande totale groupée de 150 € minimum pour que le producteur livre la marchandise*", précise-t-il. Si ce montant n'est pas atteint, la commande est annulée auprès du producteur et le client est remboursé en cinq jours. Les aléas climatiques ou naturels peuvent aussi être des causes d'annulation de commande.

+ D'INFOS *laruchequiditoui.fr*

COMMENT ÇA MARCHE ?

Créez votre compte sur le site et adhérez à la ruche la plus proche de chez vous. Après validation de votre dossier, vous pouvez démarrer votre commande (aucun montant minimum requis). Attention, les commandes s'arrêtent deux jours avant la distribution, afin que les producteurs puissent procéder à la récolte ou la préparation de celles-ci.

Une fois votre commande payée, vous héritez d'un numéro qu'il vous faudra fournir lors de la récupération du panier. Si vous ne pouvez pas vous rendre jusqu'au lieu de distribution, un système de livraison, payant, est mis en place.

EN PRATIQUE

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT
2 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac
Accueil public : du lundi au jeudi 8h30-12h30 et 14h-18h / 8h30-12h30 et 14h-17h le vendredi.
04 67 57 04 50
contact@cc-vallee-herault.fr
www.cc-vallee-herault.fr

SERVICES PUBLICS

Service de collecte des déchets ménagers (biodéchets et résiduels)
Chemin de l'Ecosite
34150 Gignac
Accueil public : le premier samedi du mois de 9h à 12h.
04 67 57 65 63
som@cc-vallee-herault.fr

Service des eaux
Adresse postale :
BP 15 - 34150 Gignac
Accueil public :
65 place Pierre Mendès France (Cosmo) 34150 Gignac du lundi au vendredi 8h-13h et 04 67 57 36 26 de 8h à 17h.
Service d'astreinte :
04 67 57 36 26 - 24h/24 7j/7
clientele.servicedeseaux@cc-vallee-herault.fr
servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s
Domaine départemental des Trois Fontaines
34230 Le Pouget
04 67 56 41 94
ram.ccvh@cc-vallee-herault.fr

École de musique
Antennes de Gignac, Montarnaud et St-Pargoire
04 67 67 87 68
ecole-musique@cc-vallee-herault.fr

Réseau des bibliothèques
lecture-publique
@cc-vallee-herault.fr
bibliotheques.cc-vallee-herault.fr

Rénovissime
9 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac
Permanence le mercredi de 9h à 12h sur rdv
04 67 73 61 76
Lundi et jeudi de 14h à 17h
renovissime@urbanis.fr
renovissime-valleeherault.fr

Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault
3 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac
Accueil public : 9h30-12h30 et 14h-17h30 du lundi au vendredi.
04 67 57 58 83
oti@saintguilhem-valleeherault.fr
www.saintguilhem-valleeherault.fr

Argileum
La maison de la poterie
6 avenue du monument
34150 Saint-Jean-de-Fos
Périodes d'ouverture sur www.argileum.fr
04 67 56 41 96

MAIRIES

Aniane
04 67 57 01 40
Arboras
04 67 88 63 07
Argelliers
04 67 55 65 75
Aumelas
04 67 96 70 90
Bélarga
04 67 25 00 55
Campagnan
04 67 25 04 32
Gignac
04 67 57 01 70
Jonquières
04 67 96 60 08
La Boissière
04 67 55 40 59
Lagamas
04 67 57 60 76
Le Pouget
04 67 96 71 09
Montarnaud
04 67 55 40 84
Montpeyroux
04 67 96 61 07
Plaissan
04 67 96 72 20
Popian
04 67 57 52 25
Pouzols
04 67 96 73 16
Puéchabon
09 69 80 97 98
Puilacher
04 67 96 79 79
Saint-André-de-Sangonis
04 67 57 00 60
Saint-Bauzille-de-la-Sylve
04 67 57 51 37
Saint-Guilhem-le-Désert
04 67 57 70 17
Saint-Guiraud
04 67 96 60 16
Saint-Jean-de-Fos
04 67 57 72 97
Saint-Pargoire
04 67 98 70 01
Saint-Paul-et-Valmalle
04 67 55 19 00
Saint-Saturnin-de-Lucian
04 67 96 61 63
Tressan
04 67 96 73 59
Vendémian
04 67 96 72 69

FACEBOOK
SUIVEZ-NOUS SUR
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
ET LE COLLECTIF LE BARIL PRÉSENTENT LE

Festibébés

FESTIVAL TRÈS JEUNE PUBLIC

4ème ÉDITION
L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS !

13, 14 ET 15 SEPT 2019

DOMAINE DÉPARTEMENTAL
DES TROIS FONTAINES
LE POUGET (34)

ENTRÉE LIBRE

CONCERTS
SPECTACLES (SUR RÉSERVATION)
JEUX DE MOTRICITÉ
ÉVEIL SENSORIEL
SIESTE SONORE
RESTAURATION ET BUVETTE

FESTIBEBES.FR

Graphisme Fabien Gautier / fabienwassim@gmail.com

LE BARIL CONTENANT D'ARTISTES
VALLÉE DE L'HÉRAULT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Hérault